

# EXPOSÉ SUR LA SÉCURITÉ

## [excavation de tranchées – inspection]

L'inspection des systèmes de protection dans les tranchées est la responsabilité de tous. Les parois en pente, l'étaisement et les caissons de tranchée devraient être vérifiés à intervalles réguliers.

Dans le cas de l'étaisement hydraulique, recherchez la présence des anomalies suivantes :

- Fuites dans les tuyaux et les vérins
- Bases tordues
- Raccords brisés ou fendus
- Panneaux craqués, fendus ou endommagés

Signalez toute anomalie à votre superviseur.

Vérifiez le bois devant servir à l'étaisement avant l'installation. Jetez les morceaux endommagés ou en mauvais état.

Un ingénieur doit attester que l'étaisement et l'étaisement sont convenables.

Après l'installation, vérifiez si les raidisseurs présentent des signes d'écrasement qui indiqueraient un problème au niveau de la structure et la nécessité d'ajouter des étais.

Vérifiez toujours les zones entourant l'étaisement où de l'eau aurait pu s'infiltrer. La présence d'eau dans un sol sans cohésion peut causer le ravinement. Ce phénomène ronger les parois de la tranchée et il a été plus d'une fois à l'origine d'accidents ayant entraîné des blessures ou la mort.

Inspectez les caissons de tranchée pour déceler la présence de dommages, de fissures dans les soudures et d'autres anomalies.

Pendant l'utilisation, vérifiez souvent le caisson pour vous assurer qu'il ne se déplace pas ou qu'il ne s'enfonce pas plus d'un côté que de l'autre. Cela pourrait indiquer un mouvement du sol ou la présence d'eau sous le caisson.

Si le caisson se déplace ou s'enfonce, sortez-en et avisez votre superviseur de la situation.

On devrait vérifier si le sol autour des tranchées présente des fissures de tension. Celles-ci peuvent se former parallèlement à la tranchée, à une distance équivalente à environ la moitié ou les trois quarts de la profondeur de la tranchée.

Si vous découvrez des fissures dans le sol, avertissez les travailleurs et vérifiez l'étaisage ou le caisson de tranchée.

Il est dangereux de ne pas tenir compte des dommages ou des anomalies du système de protection.

Même si le travail doit être de courte durée ou s'il est presque fini, les tranchées peuvent quand même s'effondrer.

Passons en revue certaines procédures d'inspection.

Dans le cas des étaisages hydrauliques, vérifiez si les tuyaux et les vérins présentent des fuites.

Dans le cas des étaisages en bois, recherchez les anomalies suivantes :

- Panneaux fendus ou arqués
- Raidisseurs écrasés aux points de rencontre avec les étais
- Tasseaux lâches ou manquants
- Raidisseurs fendus ou arqués
- Étais instables

Dans le cas des caissons de tranchée, recherchez les anomalies suivantes :

- Plaques déformées
- Soudures irrégulières ou déformées dans les manchons et les étais
- Étais manquants
- Étais déformés
- Plaques présentant des trous, des déformations ou d'autres dommages

*[Inspectez les parois en pente, l'étaisage et les caissons de tranchée sur place. Vérifiez l'état du terrain avoisinant. Consultez les règlements et les codes appropriés.]*

Au Nouveau-Brunswick, les dispositions régissant les excavations et les tranchées se trouvent aux articles 180 à 188 du *Règlement général 91-191* établi en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

# Feuille de présence

Secteur et division		
Endroit de la réunion		Nom / Titre de l'employé qui préside la réunion
Date (aaaa-mm-jj)	Heure	Quart de travail
Nombre d'employés dans l'équipe / le secteur		Nombre de personnes présentes

## Autres questions de sécurité ou suggestions de la part des employés


## Personnes présentes

Nom (en lettres moulées)	Signature
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
13.	
14.	
15.	

Mesures de suivi / Remarques
------------------------------

Signature	Date
-----------	------